



## Ordonnance de télécom CRTC 2008-291

Ottawa, le 17 octobre 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

<b>Requérante/Partie</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
FlexITy Solutions Inc./ Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-F28-200812455	le 12 septembre 2008
FlexITy Solutions Inc./ Bell Canada	Entente de service de relais téléphonique	8340-F28-200812463	le 12 septembre 2008
FlexITy Solutions Inc.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-F28-200812471	le 12 septembre 2008

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*